

## Le portail de l'innovation et de l'expérimentation pédagogique

### Les conseils coopératifs au collège, une alternative à l'heure de vie de classe

#### *Un vrai lieu d'apprentissage de la démocratie !*

Le conseil coopératif permet aux élèves d'expérimenter un espace d'apprentissage de la coopération et de la citoyenneté au collège.

Chaque semaine, il est proposé aux classes concernées de vivre une réunion dont l'ordre du jour a été défini au moyen de trois types de papiers que les élèves ont affichés sur le tableau du conseil tout au long de la semaine : les félicitations, les projets, les problèmes rencontrés.

Cette réunion, sur le modèle de la pédagogie institutionnelle, est menée par un bureau tournant constitué d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire. Pour chaque sujet abordé, des solutions ou des propositions d'actions sont décidées. La réunion suivante démarre par un point sur les engagements,

Cela permet aux professeurs de vivre un nouveau positionnement et d'asseoir une autorité légitime.

Ce cadre agit positivement sur le climat scolaire en offrant aux élèves les bases de la communication non-violente.

Par ailleurs, cette expérience développe l'analyse de la pratique et la co-intervention.

C'est la troisième année d'expérimentation et la deuxième sous le label de la CARDIE. Cette expérience est à présent portée par la direction qui met en œuvre les conditions pratiques et matérielles pour sa mise en œuvre. Elle concerne une 15aine de professeurs, deux coordonnateurs et un CPE.

Rappel de ce qu'est un conseil coopératif :

---

→ Le conseil coopératif est une instance (une réunion) qui réunit tous les enfants d'une classe avec l'enseignant. Ensemble, on gère la vie de la classe, ce qui va bien et ce qui ne va pas au niveau de l'organisation de la vie en classe, du travail, des responsabilités, des relations interpersonnelles, des projets ...

C'est un lieu de gestion ; lieu où chaque enfant a sa place ; lieu où l'on accorde autant d'importance au groupe qu'à l'individu. Le conseil de coopération n'est pas un tribunal où l'on cherche des coupables mais un lieu où l'on apprend à se connaître et à s'entraider. C'est un lieu de résolution de problèmes : trouver des moyens pour s'aider. Les conflits sont inévitables dans un groupe, le but est d'apprendre à les régler sans blesser l'autre. C'est un lieu de recherche de consensus. C'est un lieu où est dévoilé ce qui se passe en classe.

Un conseil de coopération permet de développer les valeurs suivantes : la coopération, l'égalité, la liberté, le respect de soi et des autres, l'autonomie, le sens des responsabilités. Les principes démocratiques sont également appliqués et les relations enseignant - enfants modifiées (partage d'une partie du pouvoir).

Les recherches en neurosciences confirment ce que les expérimentateurs de la pédagogie nouvelle du XIXe siècle pressentaient :

La coopération et l'empathie sont des moteurs pour développer des compétences sociales et cognitives fortes. Ces deux compétences sont d'ailleurs explicitement à développer dans les programmes scolaires.

Nous ne sommes pas encore accompagnés par des chercheurs du pôle psychologie de l'UFR de psychologie de Tours.

---

---

## QUI ?

Il existe sur le collège Ronsard une grande diversité de professionnels de l'enseignement. Deux enseignants spécialisés d' l'ULIS, quatre enseignants spécialisés de SEGPA de culture du 1° degré travaillent en collaboration avec 9 professeurs du 2<sup>nd</sup> degré.

Tous remettent en question leurs pratiques pour adapter, avec les contraintes du collège, celles du conseil coopératif validées dans le primaire. La Vie scolaire s'implique elle aussi dans cette expérience.

□ **Etablissement :**

Collège Pierre de Ronsard - [ce.0370033k@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.0370033k@ac-orleans-tours.fr)

63 rue du colombier

37100 TOURS

rne : 0370033k

Tél. : 02.47.54.58.79 Fax : 02.47.51.70.06

□ **Chef d'établissement :** Mme LAINÉ

□ **Ville et département :** Tours, Indre et Loire

□ **Nom et coordonnées des porteurs de projet :** Damien FORTIER  
et Hélène BERNERON

L'équipe de direction, en adaptant les emplois du temps des classes concernées montre un véritable engagement dans cette expérience.

Nous cherchons à créer un partenariat avec des chercheurs, des thérapeutes pour analyser l'expérience.

Des collègues de lycée professionnel (lycée Eiffel) et de SEGPA (collège Corneille) nous ont demandé de l'aide pour lancer leur projet de conseil coopératif.

---

### Les participants

Nombre d'académies	
Nombre d'établissements	1
Nombre de classes	9 (2 ULIS, 4 SEGPA , 4 général )
Nombre d'élèves	186
Nombre d'enseignants	15
Nombre de participants autres	1

## OÙ ?

Le collège Pierre de Ronsard se trouve dans un quartier nord de Tours et accueille une population hétérogène.

Il a atteint ses limites en terme de capacité d'accueil, ce qui induit beaucoup de violence institutionnelle.

Les incivilités sont nombreuses, le cadre est imposé et non légitime.

Nous observons l'émergence de communautarismes et la Vie scolaire s'inquiète de cette évolution.

Les professeurs quant à eux sont assez démunis face au décrochage de nombreux élèves.

De nombreux élèves ne donnent plus de sens au cadre imposé.

Les conseils coopératifs se proposent d'apprendre à vivre ensemble en construisant des projets communs.

## Pourquoi ?

En septembre 2016, un enseignant spécialisé du 1° degré nommé sur une des deux 'ULIS, Damien Fortier, maîtrisant le dispositif du conseil coopératif, s'est interrogé avec des collègues qui n'étaient pas satisfaits du contenu de l'heure de vie de classe et dont l'esprit de la pédagogie institutionnelle les séduisait de la remplacer par un conseil coopératif.

Au cours de cette première année, il a formé 4 collègues de SEGPA dont Hélène Berneron qui aujourd'hui coordonne le dispositif sur la SEGPA.

En fin d'année, des professeurs de général ont souhaité participer à l'expérience. Préoccupés par l'évolution de nombreux élèves qui ne donnent pas de sens au cadre, constatant la difficulté de faire vivre le CVC, une équipe s'est constituée avec l'ambition que les élèves s'approprient le fonctionnement du conseil coopératif afin de remédier aux difficultés énoncées.

Ainsi, en septembre 2017, 5 professeurs de classes de général, 5 professeurs de SEGPA et les deux enseignants de l'ULIS se lancent dans l'aventure.

Le défi pour le général est alors de rendre permanent le cadre du Conseil coopératif malgré les changements de salles et de professeurs et de voir si cette fréquence suffit pour lancer une dynamique de transformation du groupe.

Le fonctionnement pour les classes d'ULIS et de SEGPA est facilité par leur fonctionnement particulier et leur culture du 1° degré de ces derniers.

Damien Fortier se voit attribuer une IMP en tant que coordonnateur du projet, forme et accompagne les classes et collègues sur l'année. Avec Hélène Berneron, ils organisent des temps d'analyse et de bilan.

Lors du bilan de fin d'année, constatant le manque de permanence du cadre et la déstabilisation de certains professeurs sur ce nouveau positionnement, nous avons programmé de modifier l'expérience en rassemblant au moins trois profs intéressés par la démarche sur une classe et en décidant d'une co-intervention. Cela a nécessité une organisation particulière des emplois du temps des classes concernées. Il nous apparaissait évident qu'il nous fallait des temps de régulation, de formation et d'analyse de la pratique.

En septembre 2018, 3 classes de général, les classes ULIS et SEGPA regroupant 15 professeurs ont donc démarré le projet sous ces nouvelles modalités ainsi qu'une classe de 4° qui fonctionne sur le mode de l'année précédente.

Décrire ce qui vous a poussé à imaginer et à mener cette action. 1 000 signes maximum.

### **Outils d'évaluation du projet :**

Pour les élèves :

- 
- un questionnaire en ligne sur le bien-être au collège (9 questions fermées, 1 question ouverte) ;
  - le pourcentage de papiers posés au conseil selon la couleur et dans le temps ;
  - la participation des élèves en conseil coopératif (mesurer le nombre d'élèves participant)
  - la participation des élèves au bureau (mesurer le nombre d'élèves ayant tenu un rôle) ;

Pour la vie scolaire :

- nombre de croix selon les catégories
- nombre d'élèves qui ont des croix
- nombres de retenues/ incidents/exclusions
- nombres d'absences et retards

Pour les personnels :

- questionnaire en ligne anonyme (travail en équipe, climat entre les profs, relation aux élèves, plaisir de travailler, relation aux parents, positionnement, pratique pédagogique...)

*Sources d'inspiration*

- x Livres, revues, articles : la littérature sur la pédagogie nouvelle et la pédagogie institutionnelle
  - Conférences, rencontres, séminaires
  - Autres fiches Innovathèque
-

---

## QUAND ?

Projet mené sur l'année scolaire 2018 /2019

## COMMENT ?

### **Le projet 2018-2019 :**

Pour mesurer l'impact de cette expérience, compte tenu des heures supplémentaires que cela implique, nous sommes obligés de la tester à petite échelle, cela dans le souci de permettre que les autres projets du collège continuent. Lors de la dernière phase de recrutement, les professeurs se sont engagés de la manière suivante : 2h effectuées en plus = 1h payée.

→ Dans chaque classe du dispositif, 3 professeurs + un membre de la vie scolaire seront dans le projet.

→ Chaque classe se réunira une fois par semaine en conseil coopératif avec deux professeurs de la classe participant au projet sur le temps de vie de classe (qui aura donc lieu toutes les semaines) et un membre de la vie scolaire déterminé (présence tous les 15 jours)

→ Ce temps de réunion aura lieu en M1 ou S3. Les professeurs participant au projet devront tous être libres sur ce créneau horaire.

→ Les professeurs et les membres de la vie scolaire participant au projet se réuniront pour échanger les pratiques et les analyser lors de temps de concertation (2h/période : 1h + 1h).

### **Besoins matériels, organisationnels et financiers :**

→ 415 heures supplémentaires dans le meilleur des cas sur le principe de 1 heure donnée, une heure rémunérée.

→ Construction d'EDT qui permettent les doublons + les temps de régulation.

→ Mise en place d'un stage (l'ouvrir à ceux que ça intéresse) avec un contenu qui pourrait être le suivant :

1. Mise en place du cadre de l'expérience (planning, outil d'éval, ...),
  2. Jeu coopératif : le Kin-Ball (pour se détendre et réfléchir ensuite aux valeurs coopératives mises en jeu),
-

3. Apport théorique sur les valeurs du conseil et une lecture attentive des instructions officielles qui développent l'éducation à la coopération. Véronique Roisin, enseignante à l'ESPE est disponible et compétente dans ce domaine.

→ **IMP** pour les 2 coordonnateurs du projet : Hélène BERNERON et Damien FORTIER

→ **une salle** pour les temps de concertation et régulation.

4. Accompagnement par un thérapeute en analyse de la pratique (4h00)

## QUEL BILAN ?

### *Quelles modalités et méthodes d'évaluation ?*

- x Auto-évaluation par l'équipe pédagogique
- Évaluation interne à l'éducation nationale
- Évaluation par des chercheurs,
- Autre évaluation (associations, consultants...)

Document ou pièce jointe possibles

### *L'évolution observée*

Lors de la journée de l'innovation au cours de laquelle nous avons proposé un atelier, de nombreux professeurs nous ont demandé de transmettre le document présenté.

En début d'année, Damien Fortier a aidé à la mise en place d'un conseil coopératif dans une 2<sup>nd</sup> professionnelle au lycée Eiffel, il lui est également proposé d'intervenir auprès de la SEGPA de Corneille à Tours pour accompagner les professeurs à se lancer dans l'expérience.

Au collège Ronsard, depuis trois ans, les conseils coopératifs ont renforcé la cohésion dans l'équipe pédagogique. Les enseignants sont plus motivés que jamais. Les élèves sont plus autonomes et respectent naturellement les règles établies par tous. En SEGPA et ULIS, les projets se réalisent avec davantage de fluidité et d'efficacité. En revanche, pour les classes générales, la fréquence insuffisante des conseils n'a pas permis d'obtenir autant de résultats. Le nouveau dispositif, mis en place à la rentrée 2018, devrait pallier ces manques et harmoniser les pratiques.

## ET APRÈS ?

Le document présenté lors de la journée de l'innovation en mai dernier est actuellement en cours de publication par la CARDIE (Newsletter). Il décrit très précisément les valeurs



---

pédagogiques sous tendues et expose avec clarté la mise en œuvre concrète des conseils coopératifs.

---